

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:* **Samuel Marendaz, Société Anonyme, Jussy**
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*
CHF 10'000'000
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*
CHF 1'000'000
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 25.06.2004
6. *Echéance de préavis des créances:* **07.09.2004**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:* Samuel Marendaz, Société Anonyme, chemin de la Moniasse 3, 1254 Jussy
8. *Indication:* Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. *Remarques:* La réduction passe par l'annulation de 9'000 actions de CHF 1'000.– chacune Selon le rapport de révision prévu à l'art. 732 CO, établi par "Berney et Associés SA Société Fiduciaire", société anonyme ayant son siège à Genève, du 25 juin 2004, il résulte que les prétentions des créanciers sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Samuel Marendaz, Société Anonyme
1254 Jussy

(02345390)